



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service des ponts et chaussées
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Aux entreprises de construction mandatées par
le Service des ponts et chaussées

Service des ponts et chaussées SPC
Tiefbauamt TBA

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 36 44
www.fr.ch/spc

Réf : COVID 19 entreprises
Imputation : SPCH
Affaire traitée par : André Magnin
T direct : +41 26 305 36 40
Courriel : andre.magnin@fr.ch

Fribourg, le 25 mars 2020

COVID-19 Information à toutes les entreprises engagées par le Service des ponts et chaussées

Situation exceptionnelle suite à la pandémie de coronavirus

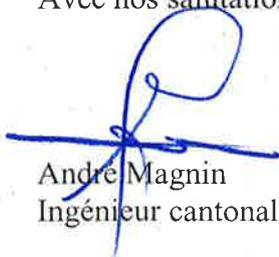
Mesdames, Messieurs,

La pandémie de coronavirus a incité le Conseil fédéral à adopter des mesures très strictes pour essayer d'enrayer la propagation du virus. Ces restrictions ont des conséquences très importantes dans la vie quotidienne et professionnelle de chacune et de chacun d'entre nous. Toutefois le Conseil fédéral a décidé le 20 mars de ne pas fermer les chantiers de construction.

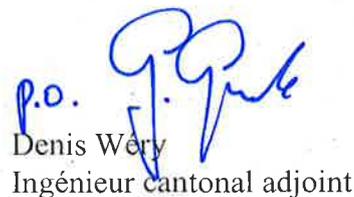
Dans ce contexte, nous tenons à rappeler que les entreprises de construction et de l'industrie sont tenues de respecter strictement les recommandations en matière d'hygiène et de distance sociale édictées par l'OFSP. Les employeurs ont donc l'obligation de limiter le nombre de personnes sur les chantiers et de s'assurer du respect des règles, notamment celles portant sur la distance minimale de deux mètres, qui vaut aussi pour les déplacements. Les entreprises qui effectuent des travaux pour lesquels le respect de ces conditions n'est pas possible doivent mettre fin à toutes les activités qui ne peuvent pas être effectuées dans le respect des normes sanitaires et fermer les chantiers touchés par cette impossibilité, sous peine d'une sanction et d'un ordre de fermeture immédiate du chantier.

Dans ce contexte, nous vous informons que si votre contrat prévoit des pénalités de retard, la période d'arrêt due à la pandémie ne sera pas prise en considération dans le calcul de la pénalité.

Avec nos salutations les meilleures.



André Magnin
Ingénieur cantonal



p.o. Denis Wéry
Ingénieur cantonal adjoint

Deutscher Text auf der Rückseite